

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Rougemont tenue le 15 juillet 2015 à 19 h en la salle des délibérations du conseil.

### **Ordre du jour**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Contrat de pavage – La Petite-Caroline
4. Nomination du pro-maire
5. Période de questions
6. Levée de la séance

### **Procès-verbal**

#### **Ouverture**

La session est ouverte, sous la présidence du maire, M. Alain Brière, à 19h.

Sont présents :       Monsieur Jeannot Alix, conseiller au district # 1  
                              Monsieur Michel Arseneault, conseiller au district # 2  
                              Monsieur Éric Fortin, conseiller au district # 3  
                              Monsieur Normand Lacroix, conseiller au district # 4  
                              Monsieur Pierre Dion, conseiller au district # 5

formant quorum.

Est absent :            Monsieur Bruno Despots, conseiller au district # 6

Est également présente, Madame Kathia Joseph, OMA, directrice générale et secrétaire-trésorière.

*L'avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil municipal, conformément au Code Municipal.*

**15-07-2693**

#### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Monsieur Michel Arseneault et résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que proposé, celle-ci ne pouvant être modifiée compte tenu qu'il s'agit d'une séance extraordinaire.

Vote pour : 5

Vote contre :

**15-07-2694**

#### **Contrat de pavage – La Petite-Caroline (800 mètres)**

Il est proposé par Monsieur Normand Lacroix et résolu d'accepter la soumission de Sintra Inc. pour le contrat de pavage d'une partie de la Petite-Caroline (entre les numéros civiques 1105 et 1145) au montant de 134 464.00\$ avant taxes étant le plus bas soumissionnaire conforme. Tel que stipulé aux documents d'appel d'offres les travaux devront être réalisés avant le 28 août 2015 afin de ne pas nuire à la saison des pommes.

Vote pour : 5

Vote contre :

**15-07-2695**

#### **Nomination du pro-maire**

Monsieur le maire, Alain Brière nomme Monsieur Michel Arseneault comme pro-maire jusqu'à nouvel ordre. Les conseillers sont en accord avec la nomination.

**15-07-2696**

#### **Levée de la séance**

Il est proposé par Monsieur Pierre Dion et résolu de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé.

Vote pour : 5

Vote contre :

Certificat de disponibilité de crédit

Je soussigné certifie que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses ci-dessus projetées.

En foi de quoi, je donne le présent certificat

Ce 16<sup>e</sup> jour de juillet 2015

Kathia Joseph  
Directrice générale et secrétaire trésorière

.....  
Secrétaire-trésorière

.....  
Maire